

De l'élaboration du projet jusqu'à la réalisation

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS vendredi 16 septembre 2011

18 h : Inauguration rampe d'accès école élémentaire Jean-Paul Marat

19 h : séance de clôture du CME animée par Jacqueline Madrennes, Adjointe à l'Education en présence des familles des jeunes élus – remise des médailles aux enfants parvenus en fin de mandat électoral

Créé en 1991, le Conseil Municipal Enfants se compose d'un représentant élu par classe de CM1 et de CM2 de la Ville.

L'objectif est de permettre aux enfants d'expérimenter l'exercice de la citoyenneté à travers un rôle représentatif et de les amener à prendre des initiatives pour l'intérêt collectif. Ils participent ainsi à la vie de la ville en abordant des thèmes intégrant la notion de développement durable tels que l'environnement, l'aménagement urbain, les solidarités en lien également avec les souhaits qu'ils ont émis en début de mandat.

Afin de fixer un cadre qui favorise la réalisation de projets et le développement du Conseil Municipal Enfants en tant qu'instance de la démocratie participative, la durée du mandat des enfants élus est passé à deux ans depuis 2009. Impliqués sur deux années, les jeunes élus peuvent ainsi développer un projet concret et mobilisateur, aboutissant à une réalisation visible et porteuse d'utilité sociale forte.

La rampe d'accès à l'école Jean-Paul Marat est l'aboutissement du projet réalisé de 2009 à 2011. Ce projet a vu le jour à partir d'une balade découverte effectuée par les jeunes élus sur la ville. Ils se sont arrêtés devant l'une des écoles et ont engagé une discussion avec une élève autour de l'accessibilité du bâtiment pour les parents handicapés. L'idée de la construction d'une rampe d'accès a alors été proposée.

Différentes étapes se sont succédé pour aboutir à l'élaboration concrète du projet. Il a d'abord été nécessaire de faire prendre conscience aux enfants de la multitude des handicaps et montrer des exemples d'aménagements qui permettent de faciliter les déplacements et l'utilisation des espaces publics ou des bâtiments pour les personnes handicapées.

Pour cela, le CME s'est déplacé à la Maison de l'Autonomie à Grenoble ainsi que dans les quartiers de la Ville pour apprécier l'accessibilité des bâtiments publics. Le CME a également rencontré de multiples acteurs travaillant autour de la question du handicap.

Les jeunes élus ont ensuite pu aborder les questions liées à l'organisation et au fonctionnement des différents services et au rôle des élus au sein de la Mairie. Ils ont ainsi pu suivre les différentes étapes d'élaboration du projet. Ils ont d'abord commencé par interroger les futurs utilisateurs de la rampe sur leurs besoins puis ont ensuite vérifié les aspects techniques. Outre la présentation du projet aux élus du Conseil Municipal, ils ont aussi réalisé en amont une maquette de la rampe d'accès et été associé à la rédaction du Cahier d'aménagement, document préfigurant le cahier des charges pour la construction de la rampe d'accès. En s'attachant aux aspects techniques et architecturaux, mais également aux questions d'usages de la future rampe, ce cahier d'aménagement a été le résultat d'une démarche de concertation.

Toutes les étapes de conception du projet ont donc été étudiées ou suivies par les jeunes

élus avant la réalisation concrète de la rampe : de la faisabilité financière jusqu'à l'appel d'offres aux entreprises et à la visite des travaux réalisés dans le courant de l'été. Les jeunes élus ont également été reçus dans les différents services de la Mairie impliqués dans la conception du projet (services Patrimoine Bâti, commande publique, communication, finances, démocratie locale, vie associative etc...) pour mieux appréhender le fonctionnement et les compétences propres à l'échelon territorial qui est la commune et donc la Ville d'Echirolles.

Ils ont ainsi pu aborder la question du vivre-ensemble à travers la notion d'usages multiples de l'espace public. L'enthousiasme et la force de conviction des jeunes élus ont montré sans conteste leur sens de la solidarité et leur attachement aux valeurs citoyennes qu'ils portaient à travers ce projet.

Ce projet n'est toutefois pas totalement finalisé puisqu'il est projeté de travailler aussi sur l'embellissement de la rampe par le biais d'un projet de création artistique et culturelle autour des représentations des signes dans la Ville sur la question du handicap en lien avec l'école et les habitants du quartier. Les élus du Conseil Municipal des Enfants seront bien entendu largement associés à la démarche.